

PORT-VENDRES EXPRESS

FÉVRIER 2022

POLICE MUNICIPALE : ACTION & PROXIMITÉ

BILAN DE NOTRE
POLICE MUNICIPALE

P.1

LES ÉLECTIONS
2022

P.2

SORTIR, S'ÉVADER

P.3



www.port-vendres.com

Suivez-nous



VILLE DE
PORT-VENDRES

Portus Himeris

LA POLICE MUNICIPALE À VOS CÔTÉS



Dès leur installation, le Maire et Vincent Netti, Adjoint à la sécurité ont donné les moyens à la Police Municipale d'atteindre l'objectif fixé « améliorer le quotidien », par :

- Des arrêtés du maire contre les incivilités sur la voie publique (contre les chiens errants, consommation d'alcool et utilisation de capsules de protoxyde d'azote, zone à 30, tenue correcte,...).
- L'extension des horaires des agents pour une présence maximale.
- La mise en place d'un numéro direct patrouille pour une réaction plus rapide.
- Des nouveaux équipements pour plus d'efficacité (nouvelles radios, nouveau véhicule, vidéo surveillance, cameras piétons,...).

Damien Compagne, Chef de poste

- Bientôt des nouveaux locaux à la place Béliou au dessus de la Maison France Service.
- La formation des agents continue et la formation des nouvelles générations avec l'accueil de jeunes stagiaires.

La sécurité se doit d'être en étroite collaboration avec tous les acteurs du territoire et toutes les autorités compétentes sur la commune : gendarmerie Nationale & Maritime, armée, DMD (délégué militaire départemental), douanes, pompiers, préfecture, etc...



Sur le terrain, la PM agit au quotidien pour la sécurité de notre ville et l'amélioration de la qualité de vie des riverains.

Damien compagne, Chef de service, et son équipe, appliquent la politique volontariste en matière de sécurité locale selon 4 axes :

Une Police de proximité :

Proche des habitants, des visiteurs mais aussi auprès de tous les acteurs associatifs et économiques, il se crée une relation de confiance.

Une Police de prévention :

Pour réduire l'incivisme et améliorer le quotidien, il faut sensibiliser, aller vers les habitants, expliquer, responsabiliser et aussi mener de nouvelles actions comme « ville prudente », « sécurité vacances », ou la sensibilisation des jeunes à la sécurité routière.

Une police de régulation :

Lutter contre les incivilités et accroître le « bien vivre ensemble » passe inévitablement par la sanction pour les personnes plus réfractaires.

Une police d'intervention et de secours :

Par le renforcement des rondes et du numéro d'appel d'urgence, les agents peuvent agir rapidement sur requête des administrés ou en soutien des forces de l'ordre ou de secours.



Vincent Netti (adjoint à la sécurité)

2021 LE BILAN en quelques chiffres

3560

Prises de contacts avec les riverains : patrouilles de proximité

305

Actions préventives sur la voie publique

21

Interpellations

512

Surveillances écoles effectuées dans le cadre « vigipirate » avec ponctuellement des interventions de la gendarmerie

44

Procès verbaux dressés pour incivilités sur la voie publique ou infractions.

9

Stagiaires reçus en formation pro ou stage d'observation en 2021

722

Interventions suite à des appels d'urgence

41

Logements surveillés dans le cadre « opération Tranquillité vacances »

**Contact direct
Patrouille
04 68 08 24 40**

Horaires patrouille : 8h-20h (hors vacances scolaires),
Vendredi et Samedi 8h-Minuit &
Dimanche : 8h-18h.

ÉLECTIONS 2022

PRÉSIDENTIELLES dimanches 10 et 24 avril 2022
LÉGISLATIVES dimanches 12 et 19 juin 2022

Pour voter : Tout citoyen français majeur, qui n'est pas déjà inscrit sur une liste électorale ou qui a changé de commune de domicile, doit solliciter son inscription au plus tard le vendredi 4 mars pour les présidentielles et le vendredi 6 mai pour les législatives, (le mercredi 2 mars et le mercredi 4 mai pour les demandes en ligne sur service-public.fr).

RAPEL : penser à signaler tout changement de domicile à l'intérieur de la commune.

Chaque électeur doit justifier d'une attache à un bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit. A défaut, l'électeur peut avoir été radié de la liste électorale. **Vous pouvez consulter votre situation électorale en Mairie ou sur www.service-public.fr.**

Jeunes électeurs : L'inscription d'office est opérée directement par l'INSEE dès lors que les jeunes sont à jour de leur recensement à réaliser obligatoirement dès leur 16 ans.

Toute personne qui atteindra 18 ans entre le 1er janvier et le 9 avril 2022 ou le 11 juin 2022 (veille du 1er tour de chaque scrutin) doit prendre contact avec la Mairie si elle n'a pas été informée de son inscription d'office.

Les jeunes électeurs se verront remettre prochainement, leur première carte électorale au cours d'une cérémonie de citoyenneté.

VOTE PAR PROCURATION

Nouveau : un électeur peut donner procuration à une personne inscrite sur les listes électorales d'une autre commune. Celui qui reçoit la procuration devra toutefois se rendre dans le bureau de vote de l'électeur pour qui il vote.

Important : Une personne peut recevoir 1 procuration faite en France ou 2 procurations si 1 faite en France et 1 faite à l'étranger ou 2 faites à l'étranger.

Pour donner procuration, vous devez :

- Être muni de votre carte d'identité
- Connaître votre numéro national électeur (NNE) et celui du mandataire que vous désignez.
Ce numéro est consultable sur www.service-public.fr rubrique « interroger sa situation électorale ».
- Renseigner le nom de naissance, prénom(s), et date de naissance du mandataire.
- Vous présenter personnellement auprès de l'autorité habilitée : brigade de Gendarmerie, commissariat de Police, Tribunal judiciaire, ou bien pour les citoyens résidant à l'étranger au Consulat.

Vous pouvez imprimer au préalable le formulaire Cerfa n° 14952*03 ou le remplir en ligne sur : www.service-public.fr, « vote par procuration ».

Toutefois, vous devez vous déplacer personnellement devant une autorité habilitée pour faire valider votre procuration.



Nouveaux horaires de la déchetterie

Depuis le 31 janvier, les déchetteries ouvrent du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30. L'accès est autorisé jusqu'à 11h45 et jusqu'à 17h15.

INFO TRAVAUX

Travaux de la Castellane, c'est parti...



Enquête INSEE : Ressources et conditions de vie des ménages

Cette enquête sera effectuée entre février et avril. Des ménages de la commune seront sollicités par courrier puis seront contactés par téléphone pour prise de rendez-vous. L'enquête est obligatoire car d'intérêt public. Les enquêteurs présenteront une carte officielle.

Détails et informations : www.insee.fr



Mesurer pour comprendre

Bienvenue ! Benvingut !

Ô 66 Restaurant cuisine fusion, poissons frais, tapas
 12 quai forgas : 04 49 08 96 39 ou au 06 12 42 84 10

MK MOOD Prêt à porter Femme et Homme
 13 rue Jules Pams : 07 49 36 73 03

SORTIR, S'ÉVADER !

L'AGENDA



OURSINADE tous
les dimanches de
décembre à avril

(sous réserve des
conditions météo)



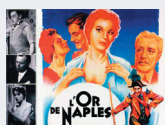
Dimanche 13 février à 15h30 au Vauban
Ciné des enfants
séance à tarif unique
3€ film « PINGU » à
partir de 3 ans



Vendredi 18 février à 14h au centre culturel
Réunion pôle
Alzheimer



Vendredis 18 février, 11, 18, 25 mars de 10h à 11h30, place de l'Obélisque
Proxi'bus, ateliers
informatiques pour
les + de 60 ans.
Inscriptions au :
06 81 61 17 06



Vendredi 25 février à 19h au Vauban
Ciné Club « L'or de
Naples »



Dimanche 6 mars à 16h30 au Vauban
Théâtre « Loin de la
Colchide »

Gare d'accueil de randonnées en Côte Vermeille

Vendredi 28 janvier 2022, le local de « gare d'accueil de randonnées en côte Vermeille » a été inauguré. Il s'agit d'un appel à projet « 1001 gares » auquel a répondu la

commune de Port-Vendres. La SNCF met à disposition un local à la gare et l'association « Évasion Catalane » et la municipalité en assurent le fonctionnement. Cet espace est le point d'accueil, de départs et de découvertes des Randonnées du secteur.

Renseignement au : 06 23 87 57 64



Pôle Alzheimer

La commune de Port-Vendres s'est engagée dans la charte « ville aidante » avec le Pôle Alzheimer des PO. Par cette démarche, le pôle Alzheimer propose d'aider les personnes malades et aidantes dans leurs démarches, offre ses conseils, met en place des ateliers pour les malades, des groupes de soutien et des formations pour les professionnels, les familles et tous ceux qui le souhaitent.

Une réunion d'information, ouverte à tous, se déroulera vendredi 18 février à 14h au centre culturel.

S'inscrire auprès du CCAS à la
mairie au : 04 68 82 59 34



vous proposent une
CONFÉRENCE

**Alzheimer et maladies apparentées :
Information, conseils pratiques**

Ouverte aux familles, professionnels, citoyens, ...



Les Mardis, c'est gym douce

L'association « Agissons pour Port-Vendres » propose tous les mardis de 9h30 à 10h30 au gymnase, des cours de gym douce.

Inscriptions et renseignements :
au 07 68 42 77 95



Tribune libre PAROLE À L'OPPOSITION

Clientélisme. Le maire a refusé de reconduire plusieurs employés municipaux en contrat précaire ; des pères de famille se retrouvent sans emploi. En revanche, il vient de recruter à la mairie l'un de ses plus fidèles colleurs d'affiche qui, lui, a déjà un emploi. L'opposition dénonce ces pratiques, qui sont une vraie menace pour la démocratie locale.

Responsable de la Publication : Grégory Marty

Photographies : Mairie, Adobe Stock

Imprimeur : WSP Imprimeur

Réalisation : Agence CC

TIRÉ À 3500 EXEMPLAIRES

Ville de Port-Vendres 8 rue Jules Pams
66660 Port-Vendres 04 68 82 01 03

Proverbe en Catalan Parlem Català

Pel febrer un dia dolent i l'altre també....
En février un jour mauvais et l'autre aussi

Al Carnaval tot s'hi val...
Au Carnaval tout est admis



Votre rubrique Parlem Català est à retrouver tous les jours sur facebook.